

LES MODES DE DISTRIBUTION DES SACS:

- Un sac sera donné avec la clef de l'appartement.
- Un sac sera déposé dans l'appartement par le personnel d'entretien.
- Autre, merci de préciser :

LES MODES D'INFORMATION AUPRES DE LA CLIENTELE ENVISAGEES:

- Dans l'appartement, précisez :.....
- Dans les espaces communs, précisez :.....
- Autre :.....

Date souhaitée de mise à disposition des sacs et des supports de communication :

(À titre informatif)

.....

Notre engagement :

- ✓ Fournir des sacs de pré-collecte pour les déchets recyclables gratuitement aux hébergeurs de Haute-Tarentaise louant des appartements avec cuisine privative.
- ✓ Fournir des supports de communication sur les consignes de tri en Haute-Tarentaise.
- ✓ Former vos agents (à votre demande) sur les consignes de tri et la gestion des déchets en Haute-Tarentaise.

Toutefois, la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise est susceptible de ne pas renouveler la mise à disposition des sacs si ses élus décident de mettre fin à cette opération, ou s'il est jugé que les engagements listés ci-dessous n'ont pas été respectés.

Votre engagement :

- ✓ Distribuer les sacs mis à disposition dans vos appartements en location afin d'inciter vos clients à trier.
- ✓ Informer vos clients sur les consignes de tri et l'emplacement des conteneurs de collecte des déchets.
- ✓ Informer et former votre personnel sur les consignes de tri des déchets.
- ✓ Ne pas utiliser ses sacs pour un autre usage que celui de transporter des déchets recyclables.
- ✓ Si vous décidez d'arrêter la mise à disposition de ses sacs, vous vous engagez à contacter la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise afin que ses agents viennent récupérer les stocks non distribués.

Date et signature de l'hébergeur :

Yannick AMET
Président

